

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
جامعة العربي بن مهيدي أم البواقي
UNIVERSITE LARBI BEN M'HIDI OUM EL BOUAGHI
معهد التكنولوجيا بعين مليلة
INSTITUT DE TECHNOLOGIE A AIN M'LILA

رقم التعريف الجبائي: 099704019090122 000

المقر الاجتماعي: طريق باتنة، عين مليلة



AVIS DE CONSULTATION

N° 01/UOEB/IT/2024

23 JAN. 2024

Le Directeur de l'Institut de Technologie A Ain M'lila lance une consultation aux sociétés et aux entreprises de nettoyage, maintenance et sanctification pour : «Nettoyage de l'Institut de Technologie A Ain M'Lila de L'ANNEE 2024».

L'attribution de cette opération se fera en lot unique. Le retrait des documents de la consultation (cahiers des charges) peut s'effectuer dès le premier (1^{er}) affichage, auprès du bureau des marches de l'Institut de Technologie A Ain M'lila qui se trouve au deuxième (02^{ème}) étage de la tour administrative. L'offre doit comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Ces documents sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention "Dossier de candidature", "Offre technique" ou "Offre financière", selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention

"A n'ouvrir que par la COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES - CONSULTATION N°01 /UOEB/IT/2024, Nettoyage de l'Institut de Technologie A Ain M'lila de L'ANNEE 2024».

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'ANNEE 2024"

L'offre doit être accompagnée des pièces énumérées ci-dessous :

Alinéa 1 : le dossier de candidature

- une déclaration de candidature (annexe II);
- une déclaration de probité (Annexe I);
- les statuts pour les sociétés;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :

a) capacités professionnelles

1. le registre de commerce (et tout document justifiant la nature et la qualité de l'activité)
2. le numéro d'identification fiscale (NIF)
3. l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement
4. l'attestation de mise à jour CNAS
5. l'attestation de mise à jour CASNOS
6. L'attestation de mise à jour CACOBATPH

7. l'extrait du casier judiciaire n° 3 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société Mémoire technique justificatif

8. Mémoire technique justificatif

b) capacités financières

9. le bilan financier de l'exercice 2023, visé par les services des impôts

10. Attestation d'activité (C20)

11. l'attestation de solvabilité bancaire

c) capacités techniques

12. la liste des moyens humains à engager pour l'exécution de la convention, la déclaration de la CNAS pour chaque salarié et les diplômes des ingénieurs

13. La liste des moyens matériels de l'entreprise dûment légalisées récemment par un huissier de justice de l'année en cours ou les factures d'achats pour le matériel non roulant et des copies des cartes grises accompagnées des certificats d'assurances valide au jours de l'ouverture des plis pour le matériel roulant

14. les références professionnelles. Il ne sera tenu compte que des attestations de bonne exécution signées par les ordonnateurs

15. L'annexe 1 : le planning de travail rempli, signé et cacheté

16. L'annexe 2 : la répartition du dispositif rempli, signé et cacheté

Alinéa 2 : l'offre technique

- une déclaration à souscrire (Annexe III);
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique, entre autre ;
- le cahier des charges (Cahier des Clauses Administratives Générales, Cahier des Prescriptions Techniques, Cahier des Prescriptions Spéciales) portant à la dernière page la mention manuscrite "**lu et accepté**".

Alinéa 3 : l'offre financière

- la lettre de soumission (Annexe IV);
- le bordereau des prix unitaires (BPU);
- le détail quantitatif et estimatif (DQE);

*Les documents demandés sont des photocopies conformes aux originaux et doivent être valides le jour de l'ouverture des plis. Avant la signature de la convention, l'attributaire provisoire doit présenter les documents originaux pour vérification.

Les soumissions doivent être déposées au bureau des marches de l'**Institut de Technologie A Ain M'lila** qui se trouve au deuxième (02^{ème}) étage de la tour administrative. La durée accordée pour la préparation de l'offre est fixée à huit (08) jours par référence à la date du premier (1^{er}) affichage des placards publicitaires de cet avis de consultation. La période de validité de l'offre est fixée à quatre vingt dix huit (98) jours.

La date et l'heure d'ouverture des plis des offres (dossier de candidature, techniques et financières) correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le créneau horaire de dépôt des offres est fixé le jour limite de dépôt des offres de neuf (09H00) heures à treize (13H00) heures. L'heure d'ouverture des plis est fixée le jour limite de dépôt des offres à treize (13H00) heures, en salle de réunion de l'**Institut de Technologie A Ain M'lila** qui se trouve au cinquième (5^{ème}) étage de la tour administrative. Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires désireux d'y assister aux travaux de la commission d'ouverture des plis.

مدير معهد التكنولوجيا
أ. ب. ربيع مراد

